

PREFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Service communication interministérielle

Tarbes, le 31 mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction de Production EDF-GEH Adour et Gaves va réaliser l'examen décennal technique complet du barrage du Tech, situé sur la commune d'ARRENS-MARSOUS.

Cette opération va provoquer l'abaissement du niveau des eaux du lac qui sera de nature à fragiliser la faune aquatique et la vie piscicole et à les rendre très vulnérables.

Le niveau des eaux sera insuffisant pour permettre l'activité de pêche. C'est pourquoi l'interdiction temporaire de pêche prendra effet le 5 juin 2011 et demeurera valable jusqu'au 12 juin 2011 inclus.